

ACTUALITÉ

- ▶ Deux nouvelles associations viennent renforcer la filière
- ▶ Agrodynamic et Développement Durable
- ▶ Valorisation Industrielle des Bio-Ressources

RENCONTRES

- ▶ Michel Mercier en visite en Eure-et-Loir

PROJETS

- ▶ Appel à projet Cluster

INNOVATION

- ▶ Bâti Durable : toujours dans une dynamique de développement pour 2010
- ▶ Anet : un modèle de construction écologique unique en son genre
- ▶ Pôle Ouest : un nouveau parc d'activité « très vert, très durable »

BIOPRODUITS

- ▶ La mission Bioproduit devient une association

ZOOM PROJETS

- ▶ Société Energie Relais
- ▶ Société Promill Stolz

01

02

02

03

04

04

Deux nouvelles associations viennent renforcer la filière Agrodynamic

« Agrodynamic et Développement Durable »

La filière départementale Agrodynamic fédère toutes les initiatives pour valoriser en Eure-et-Loir les ressources agricoles de notre terroir.

De nouveaux débouchés dans le secteur agricole et dans le développement durable apparaissent autour de l'agroalimentaire, l'agocarburant, l'agomatériaux.

Afin de tirer parti de toutes ses ressources et de tout le savoir-faire, le Pays Dunois et le Pays de Beauce ont été à l'initiative de la création d'une nouvelle association qui est née le 12 janvier 2009 : « Agrodynamic et Développement Durable ».

Cette association, présidée par Marcel Jolu, Directeur de la sucrerie de Toury, regroupant plusieurs entreprises spécialisées dans la croissance verte, veut permettre aux entreprises d'atteindre de nouveaux marchés liés au développement des énergies renouvelables tout en attirant de nouveaux investisseurs dans la Beauce et le Dunois.

L'enjeu est simple, c'est celui de créer un véritable pôle de savoir faire en matière d'agroalimentaire, agocarburant, agomatériaux... autant de débouchés nouveaux qui offrent

aux agriculteurs comme aux industriels de nouvelles opportunités, correspondant aux préoccupations nouvelles en matière d'économie d'énergie, de respect de l'environnement ou de revitalisation des espaces ruraux.

Les objectifs sont clairs et ambitieux :

- ▶ créer et développer une dynamique avec les entreprises ayant un savoir-faire,
- ▶ s'appuyer sur les débouchés de l'agriculture dans une logique d'innovation et sur le développement des énergies renouvelables (bâtiment, énergie : biomasse, éolien, photovoltaïque, agrochimie...),
- ▶ mener toute action d'intérêt général visant au développement de la filière (prospections, salons, événementiels...) toute action en partenariat avec les filières ou associations existantes (Bâti Durable, Cosmetic Valley, Polepharma...),
- ▶ valoriser les savoir-faire des membres de la filière.

Le premier bilan est encourageant.

Parmi les entreprises ou associations contactées, plusieurs projets ont pu être identifiés dans les domaines suivants :

- ▶ la valorisation de différents types de déchets,
- ▶ l'approvisionnement de chaudières à partir de biomasse,
- ▶ recherche d'alternatifs à l'énergie fossile,
- ▶ développement du photovoltaïque,



▶ valorisation de plantes : miscanthus, lin, chanvre. Cette nouvelle initiative trouve toute sa place dans la stratégie départementale « Agrodynamic » qui vise à promouvoir les savoir-faire des territoires.

Pour rejoindre l'association : contacter Caroline Marchais ; Syndicat du pays Dunois, rue des Empereurs - 28200 Châteaudun tél : 02 37 96 63 96 - mail : agrodynamicedd@orange.fr

« Valorisation Industrielle des Bio-Ressources »

L'expérience acquise par la Mission Bioproduits dans l'accompagnement de projets individuels et collectifs a entraîné différents constats et de nouvelles perspectives favorisant la création d'une nouvelle association.

Composée majoritairement d'entrepreneurs industriels et agricoles, l'association Valorisation Industrielle des Bio-Ressources a vu le jour. Le Conseil d'Administration de l'Association ainsi que son bureau ont été élus le 24 février dernier lors de l'Assemblée Générale Constitutive.

Cette association se divise en 3 collèges :

- ▶ un collège d'entrepreneurs (industriels, agricoles), de pôles et d'associations d'entreprises,
- ▶ un collège de centres de compétences (laboratoires, universités, centres de transfert technologique, etc...),
- ▶ un collège d'institutionnels et de financeurs.

Cette nouvelle organisation veut faire de l'Eure-et-Loir et de la Région Centre un pôle d'excellence agro-industrielle reconnu. Ces avantages sont nombreux :

- ▶ une intégration de compétences industrielles présentes hors du département d'Eure-et-Loir,
- ▶ une éligibilité à des financements supplémentaires,
- ▶ la mise en place d'un comité scientifique et technique permettant d'expertiser rapidement les projets détectés et de trouver les compétences nécessaires,

- ▶ la possibilité de participer à des salons nationaux et internationaux pour faire la promotion des entreprises et des projets de l'association,
- ▶ atteindre une taille critique permettant aux PME d'avoir plus de poids dans les consortiums et face à des grandes forces industrielles (normes),
- ▶ une collaboration plus aisée avec les Pôles de compétitivité.



(Suite en page 4)



M

ichel Mercier en visite en Eure-et-Loir

Le 26 novembre dernier, Philippe Vigier et Joël Billard, sénateur, ont reçu Michel Mercier, Ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire, en visite en Eure-et-Loir pour soutenir les groupements d'entreprises qui participent à la compétitivité des territoires ruraux.

Le Ministre a visité la sucrerie de Toury, spécialisée dans l'éthanol et l'entreprise Guerton à Bonneval, qui fabrique des embases d'éoliennes.

Cette visite était placée sous le signe de la filière Agrodynamie et Développement Durable, puisque ces deux sociétés en font partie. Ce fut l'occasion aussi de rencontrer les représentants des entreprises adhérentes qui ont pour ambition de faire émerger un Cluster basé sur les ressources agricoles et le développement durable.

Dans le cadre du programme de revitalisation du bassin Dunois, l'association a également profité de cette visite pour remettre officiellement à Michel Mercier sa candidature pour un appel à projets doté de 20 millions d'euros versés à différentes grappes d'entreprises en France pour les deux prochaines années.



Appel à projet Cluster

La grappe d'entreprises Agrodynamie et Développement Durable s'inscrit dans la lignée des clusters euréliens existants depuis 15 ans : Cosmetic Valley, Polepharma, Perchebois ou Bâti Durable.

Grâce à l'appel à projet « Soutien à la dynamique des grappes d'entreprises » lancé par l'État, il s'agit d'aller plus loin afin de mailler l'ensemble du département en filières innovantes et structurantes.

Les acteurs locaux ont décidé d'accompagner la mutation du monde agricole et l'innovation industrielle afin de créer une véritable synergie de développement durable.

L'association se positionne sur cet appel à projets car elle a pour ambition de fédérer l'ensemble des compétences et d'être un accélérateur des projets en soutenant des investissements, en mutualisant des expériences, en modernisant des secteurs d'activités, en transposant des innovations d'un secteur à un autre.

En lançant le 29 septembre 2009 l'appel à projets en faveur des grappes d'entreprises, Michel Mercier, Ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement

du Territoire, avait exprimé le souhait de voir les « réseaux ancrés dans les territoires ruraux, souvent fragiles et peu attractifs » mieux reconnus et valorisés, « à l'heure où la mondialisation remet en question les attaches territoriales des entreprises ». Des critères auxquels répond la candidature de l'association Agrodynamie et Développement Durable.

Cette candidature montre que l'innovation, l'inventivité ne sont pas réservées aux seuls territoires urbains. Les territoires ruraux sont eux aussi porteurs d'initiatives de qualité et de développement économique. En cas de sélection, l'association pourra recevoir des subventions de la part du ministère.

La sélection à l'appel à projets permettrait à l'association de faire un bond en avant, de par l'apport des financements bien sûr, mais aussi de par la reconnaissance au niveau national et auprès des autres grappes d'entreprises. Cela permettrait de gagner en notoriété, ce qui est indispensable pour le Développement, une belle opportunité pour passer à la vitesse supérieure.



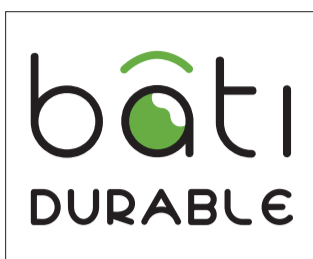
Bâti Durable : toujours dans une dynamique de développement pour 2010

Réunissant l'ensemble des métiers, compétences et savoir faire de la filière Éco construction, Bâti Durable propose aux particuliers et professionnels souhaitant s'inscrire dans une démarche de développement durable, une offre complète de prestations pour leurs projets d'aménagement ou de construction. Bâti Durable favorise les synergies techniques et commerciales interentreprises pour élargir et améliorer les compétences des différents acteurs concernés par cette filière.

Bâti Durable joue aujourd'hui un rôle prépondérant dans la vie de la filière Éco construction eurélienne.

Plusieurs projets réalisés au cours de l'année 2009 montrent la dynamique de développement de l'activité Éco construction en Eure-et-Loir. Son programme d'action 2010 conforte sa volonté de développement de la filière. Un des projets phares de l'année est la promotion de l'Éco construction de par sa participation à plusieurs salons, notamment le Salon de l'Habitat en mars et les Artisanales de Chartres en octobre. Les entreprises comptent s'associer afin de mettre en commun leurs compétences et présenter au salon un projet innovant, la construction d'une maison en utilisant les méthodes de l'Éco construction.

2010 sera également tourné vers la promotion de la zone d'activité Éco construction du Pôle Ouest de l'agglomération chartraine. Cela passera par le suivi du chantier de construction du bâtiment collectif et fédérateur mais aussi par la participation à toute manifestation susceptible de



La dynamique de l'association passera aussi par l'animation de son site internet, avec l'inscription de nouveaux adhérents et la création de pages d'actualités et d'informations techniques et économiques.

Afin d'accroître les synergies des actions, Bâti Durable poursuivra ses visites de chantier, mises en place en 2009. Ces visites ont un double objectif, à la fois éducatif et formateur (de par l'étude des différentes techniques utilisées) mais aussi promotionnel (grâce à une mise en lumière médiatique du savoir-faire eurélien).

L'association compte également lancer courant 2010 des mises en relation entre les agriculteurs et les artisans dans le but de réaliser des chantiers : « du producteur à l'utilisateur ».

Tout un programme qui met en exergue la volonté de cette filière Éco construction de poursuivre son développement avec le soutien de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le CODEL (Comité de Développement Économique d'Eure-et-Loir).

promouvoir la zone d'activité et de rencontrer des candidats à l'implantation.

Dans le cadre de cette promotion, l'association s'associera à Chartres Métropole pour réaliser une plaquette de promotion de la zone et des bâtiments en construction ou en exploitation.

Pôle Ouest : un nouveau parc d'activité « très vert, très durable »

Bâti Durable animera la zone d'activité Éco construction du Pôle Ouest

Le Pôle Ouest est un nouvel espace d'activités économiques sur plus de 200 hectares à l'ouest de l'agglomération chartraine. Le projet est porté par le Syndicat Mixte des Pôles Ouest, qui regroupe Chartres Métropole et la Communauté de Communes du Val de l'Eure.

Le Pôle Ouest, qui se construira sur trois phases dans les quinze ans à venir, comprendra à terme un pôle dédié aux éco-activités (recyclage, etc.), au secteur du BTP, un pôle dédié à la valorisation des agro-produits, un pôle de vie et de services (lieux de détente, crèche, restaurant, etc.), un centre commercial, et des secteurs mixtes avec des activités complémentaires des différents pôles.

Dominique Redouté, Président de la filière et artisan, fera partie des entreprises qui viendront s'installer sur cette nouvelle zone. Grâce à plusieurs rencontres organisées par le Codel, l'association s'est vu ouvrir les portes des collectivités et ainsi vu proposer par Chartres Métropole, cette zone dite « Pôle Ouest » pour mettre en place un projet longuement pensé par Dominique Redouté.

C'est une opportunité de rassembler sur un même site des entreprises complémentaires de l'Éco construction. Le souhait est de créer un bâtiment collectif et fédérateur rassemblant des bureaux commerciaux, un hall d'exposition et deux ateliers voués à la location pour les artisans. Frédéric Cordier de l'Agence Diagonal a proposé une conception du bâtiment et Stéphane Giraud en a fait une étude énergétique.

L'association a déjà procédé, avec Chartres Métropole et le CODEL, à un audit des porteurs de projets sur la zone d'activité éco construction « Pôle Ouest ». Plusieurs entreprises sont déjà candidates.

Vous pouvez suivre toutes les actualités sur le site de www.bati-durable.com ou sur le réseau social Club business 28 sur Viadeo.

Anet : un modèle de construction écologique unique en son genre

Un bâtiment peu ordinaire, pensé par Jean-Pierre Fauveau, responsable de l'entreprise JPF Energies, a vu le jour dans la zone d'activités du Débucher, à Anet.

Réalisée en bardage de bois avec des murs de paille, cette construction abritera à la fois le show room de cette entreprise spécialisée dans la promotion, la commercialisation et la maintenance de technologies liées aux énergies renouvelables ainsi qu'une aire de stockage.

Orienté plein sud pour optimiser le rendement énergétique, le bâtiment sera totalement autonome en matière d'électricité, chauffage et eau. Corentin Desmichelle, architecte du projet, a placé volontairement le bâtiment à l'entrée du terrain en pensant aux agrandissements futurs. Des panneaux photovoltaïques avec une puissance installée de 32 kWc pour 240m² couvrent la toiture. Le chauffage sera assuré par un poêle à granulés de bois de faible puissance, se suffisant grâce à la bonne isolation assurée par la paille.

La ventilation sera assurée par un système VMC double flux, à très faible consommation électrique qui permet de récupérer les calories extraites du bâtiment pour réchauffer l'air entrant. Couplée à un puit canadien, cela permettra un apport calorifique l'hiver et un rafraîchissement l'été.

Un chauffe-eau solaire est installé en façade et est équipé de panneaux solaires avec ampoules sous vide. L'éclairage se fera par des leds pour la vitrine et l'ambiance.

Les eaux de pluie seront collectées dans une cuve en béton pour alimenter les toilettes et permettre l'arrosage des espaces verts.

Cette construction industrielle ne coûte pas plus cher qu'une méthode traditionnelle et tient compte de la fin de vie du bâtiment. Tout est étudié dans l'esprit développement durable.

Toutes les composantes de cette installation 100% développement durable sont adaptables aux besoins des particuliers, après une étude approfondie.



Réalisation d'un test d'étanchéité à l'air

La structure étant achevée, un test d'étanchéité à l'air a été réalisé par CO2 Conseil, le 22 février dernier pour s'assurer qu'il n'y avait pas de déperdition.

Une excellente herméticité de l'enveloppe du bâtiment est une condition vitale pour ce type de construction. En effet, sans une parfaite étanchéité, ni l'isolation, ni la ventilation ne peuvent être réellement efficaces. CO2 Conseil a donc procédé au test de "Blowerdoor" (pressurisation du bâtiment) qui permet de mesurer l'étanchéité à l'air. Un ventilateur réglable



est calé de façon hermétique dans une ouverture du bâtiment et crée une différence de pression entre l'intérieur du bâtiment et l'extérieur, toutes les portes et fenêtres étant fermées. On teste à la fois en dépression (pour tracer de l'intérieur les éventuelles fuites) et en surpression (traçage des fuites par fumée) : une épreuve pour tout chantier qui vise la certification passive Minergie-P-Eco.





Zoom Projets

Société Promill Stolz

Développement d'une huile de lubrification et d'usage à base d'huile de colza

ZOOM PROJETS

Acteur majeur dans la fabrication de broyeurs et de presses à granulés, la société Promill Stolz permet à sa clientèle industrielle, de réaliser des productions très élevées de quelques tonnes à plusieurs dizaines de tonnes à l'heure. Promill-Stolz ne cesse d'innover pour offrir aux acteurs du marché une technologie flexible, économique, robuste et durable.

Afin de réduire la quantité d'huile minérale utilisée sur son site de production et fabriquer des produits « éco-conçus », répondant aux attentes de ses clients, la société Promill-Stolz est accompagnée par la mission bioproduits depuis 2007 dans un projet de développement d'un lubrifiant végétal à base d'huile de colza pour l'usage de ces machines spéciales.

L'accompagnement de la Mission Bioproduits

Le projet a été détecté lors de la première phase de la Mission Bioproduits en 2007. La problématique de la société sur le retraitement de ses huiles d'usage a été identifiée et l'idée d'utiliser des huiles végétales est apparue comme intéressante.

La Mission Bioproduits a mis en relation Promill-Stolz avec une Union de coopératives agricole « Pollen », localisée en Haute-Normandie, dont la coopérative Interface Céréales localisée en Eure-et-Loir fait partie. « Pollen » étant le premier producteur européen de Colza érucique dont les huiles sont reconnues comme de très bons biolubrifiants.

Un partenariat est né de cette mise en relation entre l'industriel et la coopérative agricole afin de lancer un projet et de développer des formulations à base de colza qui ont ensuite été testées sur les machines de la société à Serville (28).



www.Promil-Stolz.fr

Société Energie Relais

Développement de groupes électrogènes fonctionnant à l'huile végétale pure

La Société Energie Relais est une PME spécialisée dans la conception, la fabrication et l'installation de groupes électrogènes d'une puissance de 5 à 2000 KVA. Depuis plus de quinze ans la société exporte dans le monde entier des groupes diesel et des groupes plus ou moins adaptés à l'utilisation d'huiles végétales pures (coprah, coton). Energie Relais se développe également dans des secteurs novateurs comme la production d'énergie à base d'huiles végétales produites sur le lieu d'exploitation. Aujourd'hui, la société travaille sur un démonstrateur fonctionnant sur des huiles végétales produites en Eure-et-Loir : une solution innovante pour produire localement l'électricité de petite capacité adapté à des zones rurales, ou isolées.

L'accompagnement de la Mission Bioproduits

Dès 2006, la Mission Bioproduits a sensibilisé l'entreprise à la valorisation des huiles produites localement. Cela a débouché en 2007 à la structuration d'un projet d'un montant d'environ 450 k€ pour le développement technologique sur des groupes électrogènes adaptés aux huiles de colza.

www.energie-relais.com

BIOPRODUITS

La mission Bioproduit devient : Valorisation Industrielle des Bio-Ressources

L'Eure-et-Loir, département à forte production agricole alimentaire, offre une diversité et une quantité importante de ressources en biomasse, notamment des coproduits de filières, pour des valorisations non alimentaires. Le département possède également un tissu industriel dont de nombreux secteurs d'activités sont des transformateurs et des utilisateurs potentiels d'agroressources.

Fort de ce constat et de leurs compétences complémentaires sur ce sujet, la CCI et la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir se sont unies pour créer « la mission Bioproduits » dès 2006.

La Mission Bioproduits a comme principaux objectifs :

- la détection et l'identification des projets potentiels d'entreprises agricoles et industrielles dans les domaines liés à la production, la transformation et l'utilisation de produits issus de la biomasse,
- l'étude et l'expertise des projets détectés par la mission ou proposés par les entreprises, les associations, les coopératives ou les autres partenaires économiques du département d'Eure-et-Loir,
- la mise en relation et la recherche de partenaires agricoles, industriels et/ou de la Recherche sur les projets et en amont - aval des projets,
- l'accompagnement, le montage de dossiers techniques et financiers.

Depuis sa création, la mission biomasse a mené plusieurs actions

L'intérêt des industriels et acteurs agricoles du département sur la thématique « Valorisation de la biomasse » n'a cessé de s'étendre. Des rapprochements entre industriels ont pu s'opérer afin de mutualiser les efforts et de travailler sur des projets communs. Un réseau d'entreprises et d'acteurs agricoles actifs sur cette thématique s'est donc formé au sein d'un club nommé Club Bioproduits en janvier 2009.

Une action transversale, multi-filières et multisectorielles, reposant sur des thématiques complémentaires est aussi menée sur le département. Il s'agit d'utiliser des ressources provenant de nombreuses filières agricoles ou végétales pour des applications dans des secteurs industriels variés. Les projets accompagnés dans le cadre de la Mission Bioproduits sur ces différents secteurs d'activités (plasturgie, cosmétique et pharmaceutique, bâtiment...) peuvent être classés suivant les thématiques biomatériaux, biomolécules, bioénergie.

Bilan de la Mission Bioproduits début 2010

- À ce jour,
- Environ 500 entreprises ont été sensibilisées au concept en 3 ans,
 - Plus de 150 entreprises industrielles ou agricoles euréliennes ont été visitées et sur cette thématique,
 - 72 projets potentiels ont été détectés en 3 ans,
 - 40 projets sont en cours et accompagnés dans des secteurs d'activité variés (plasturgie, BTP, énergie, cosmétique, industrie mécanique et agro-industries),
 - 4 projets ont déjà abouti à la commercialisation de produits et ont généré une douzaine d'emplois créés,
 - Environ 1,3 M€ d'aides cumulées obtenues pour les projets (État, Région Centre et les collectivités locales),
 - Un réseau est né autour de cette action regroupant aujourd'hui une trentaine d'entreprises industrielles et agricoles de l'Eure-et-Loir et de la région Centre. Ce réseau a pris forme au sein d'un club nommé Club Bioproduits www.proforum.fr/bioproduits.

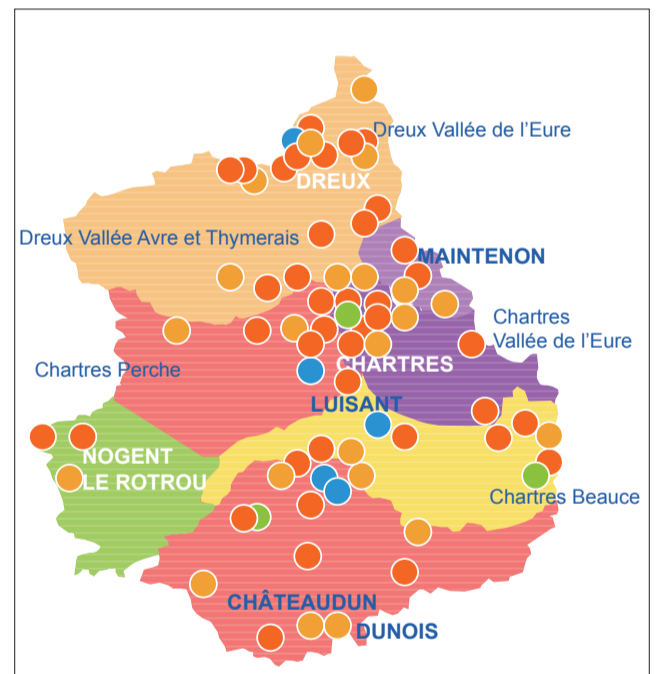
Un Bioproduit est défini comme un produit (à l'exception des aliments utilisés à des fins de consommation humaine et animale) fabriqué directement ou indirectement de matières de biomasse biologiques ou agricoles (plantes ou animaux), marines ou forestières renouvelables.

Il peut s'agir de produits nouveaux ou innovants ou de produits traditionnels fabriqués à partir de biomasse nouvelle ou novatrice.

Toutes ces expériences acquises par la Mission Bioproduits ont révélé qu'une association devait être créée afin de fédérer le réseau des Bioproduits.

L'association Valorisation Industrielle des Bio-Ressources remplace donc la Mission Bioproduit et s'oriente vers 3 principaux axes de développement :

- l'animation d'un réseau régional en collaboration avec les structures et associations déjà existantes en s'intéressant à la thématique des produits biosourcés dans différents domaines d'activité,
- l'accompagnement « sur-mesure » des projets des entrepreneurs de la Région Centre tel que la Mission Bioproduits l'a fait durant 3 années,
- La formation des collaborateurs et futurs collaborateurs des entreprises de la Région Centre sur la thématique des bioproduits est également un des axes importants pour lequel l'Association « Valorisation Industrielle des Bio-Ressources » entend bien proposer des solutions.



Répartition géographique des projets détectés et accompagnés par la Mission Bioproduits :

- 72 projets :
- 40 projets actifs
 - 24 projets en attente
 - 3 projets terminés aboutis
 - 5 projets arrêtés

journal Agrodynamic

contact

- Fabien Riolet, directeur-adjoint Codel, attractivité du territoire/animations des filières
- Codel - 4bis, rue Georges Fessard 28000 Chartres
- tél. 02 37 20 99 99
- contact@agrodynamic.com
- Agrodynamic ► n° ISSN en cours
- Directeur Publication ► Jacques Briand
- Conception & rédaction ► Abellya
- Impression ► Setael

www.agrodynamic.com

